

78 %

ont une opinion très ou plutôt favorable de la profession d'ingénieur

LES INGENIEURS JOUISSENT D'UNE BONNE IMAGE ET D'UN BON NIVEAU DE CONFIANCE

- Les professionnels du domaine de la santé obtiennent de meilleurs résultats. Cependant, les ingénieurs jouissent d'une meilleure image que les avocats et les courtiers immobiliers.
- L'opinion à l'égard des ingénieurs est plus élevée qu'en 2013-2014 (de 72 % à 78 %), mais reste loin de celle de 2011 (87 %).
- Les récents scandales sont la principale raison de ceux qui n'ont pas confiance en la profession d'ingénieur.
- 68 % des répondants affirment avoir totalement ou assez confiance envers les ingénieurs dû à leur expérience et leurs compétences acquises.

72 %

ont un niveau de confiance élevé envers les ingénieurs en industrie

CERTAINS GROUPES D'INGÉNIEURS SUSCITENT UNE CONFIANCE MITIGÉE

- 56 % des répondants ont totalement confiance envers certains groupes d'ingénieurs, soit :
 - les ingénieurs en génie civil ;
 - les ingénieurs travaillant dans les firmes de génie-conseil ou dans le secteur public/parapublic ;
 - les principales firmes de génie-conseil québécoises.

31 %

disent avoir vu leur opinion se détériorer à l'égard des firmes de génie-conseil

L'OPINION S'EST DÉGRADÉE À L'ÉGARD DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL

- Les derniers scandales en sont la principale raison (76 %).
- Un quart (24 %) des répondants disent de même pour les ingénieurs du secteur public et des firmes de génie-conseil, alors que 5 % pensent ainsi pour les ingénieurs en industrie.

30 sept. au 5 oct. 2015
604 répondants



69 %

ont une excellente ou une bonne opinion de l'Ordre

DES RÉSULTATS SATISFAISANTS EN TERMES DE NOTORIÉTÉ ET D'OPINION

- Près du 2/3 des répondants (62 %) déclarent connaître l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- À noter : les ordres reliés au domaine de la santé obtiennent de meilleurs résultats.

87 %

connaissent en premier le rôle d'encadrement de la profession..

MÉCONNAISSANCE DES RÔLES DE L'ORDRE

- 60 % savent que la pratique de la profession d'ingénieur est encadrée et réglementée par une autorité indépendante.
- 62 % ont confiance en l'Ordre en lien avec sa mission de protéger le public et encadrer la profession.
- Le public attribue des rôles à l'Ordre qui ne sont pas liés à sa mission de base : protection des intérêts des ingénieurs (80 %), leur représentation auprès du gouvernement (76 %), l'encadrement des firmes de génie-conseil (70 %).